



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

LA CITÉ SCOLAIRE  
**LAURE GATET**



# Les ARTS PLASTIQUES



**Une Option Facultative**

(en 2nde, Première ou Terminale)

**Une Spécialité du Bac Général**

(En Première et Terminale)

## Pourquoi choisir les Arts Plastiques?

Un élève qui suit l'enseignement de Spécialité en Arts Plastiques se prépare activement aux attentes des écoles artistiques post-bac. En cumulant cet enseignement avec l'option facultative d'Arts Plastiques, il démontre particulièrement sa motivation aux recruteurs de ces écoles. Quel que soit le domaine professionnel envisagé après le bac, les écoles mesurent l'ouverture d'esprit des candidats aux options suivies. Suivre l'option facultative d'Arts Plastiques permet de développer des compétences transverses.

Des passerelles avec les autres Arts (Arts Appliqués, Audiovisuel, Architecture, Design d'objet et d'espaces, Mode, BD...) sont faites. L'enseignement des Arts Plastiques se fonde sur la pratique (Réalisation) et l'analyse des œuvres (Théorie).



Cet enseignement forme les élèves souhaitant plus particulièrement accéder aux domaines des études supérieures artistiques: arts plastiques, beaux-arts, design, architecture d'intérieur, illustration, infographie, culture, patrimoine, audiovisuel, jeux et animation vidéo, photographie, théâtre (décors ou costumes), mode.

# Organisation de l'enseignement

## En Seconde, l'option facultative

- ◊ 1 h 30 à 3 h de cours par semaine : Pratique & Culture Artistique

Cette option est une entrée à l'option facultative d'Arts Plastiques en Première et en Terminale

## En Première et en Terminale

- ◊ l'enseignement de spécialité Arts Plastiques
- ◊ L'option Arts Plastiques

L'option peut se cumuler avec la spécialité (4 h + 2 h = 6 h par semaine).

Ce cumul est particulièrement recommandé pour qui veut poursuivre ses études dans un domaine artistique.

Le choix de l'enseignement de spécialité Arts Plastiques en première est accessible à tous. Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi l'option en seconde.

L'enseignement de spécialité Arts Plastiques inscrit les élèves dans une dynamique d'expérimentation et d'exploration, de recherche et d'invention, d'encouragement aux projets individuels et collectifs, de rencontres sensibles en lien avec la création artistique et de réflexion sur l'art. Il poursuit ainsi l'encouragement et le développement des capacités d'expression, de création de chaque élève. Il travaille également à renforcer et préciser les acquisitions techniques, méthodologiques, culturelles. Il permet aux élèves de porter un regard sensible et avisé sur la diversité des formes d'expression plastique, de les comprendre et de situer leurs évolutions dans l'espace et dans le temps.

L'enseignement de spécialité Arts Plastiques permet aux élèves d'apprendre à préciser sa pensée, à expliciter son raisonnement, à le référencer afin de convaincre son auditoire de la portée de ses réalisations plastiques. A ce titre, il contribue à surmonter une certaine réserve ou timidité installée, à développer une certaine aisance à l'oral.

# Domaines abordés

- ◊ Peinture & Dessin
- ◊ Photographie – Mise en scène – Performance
- ◊ Retouche et création d'images par ordinateur
- ◊ Vidéo et film
- ◊ Réalisation en volume – Installation

## Les arts plastiques pour...

- ◊ Oser exprimer sa créativité
- ◊ Développer une pratique personnelle/collective
- ◊ Maîtriser des techniques et des savoir-faire
- ◊ Améliorer sa culture personnelle en art
- ◊ Cultiver son ouverture d'esprit et sa tolérance
- ◊ Développer sa réflexion et son esprit critique
- ◊ Développer sa confiance en soi
- ◊ Expérimenter des méthodes de recherche
- ◊ Développer son sens de l'autonomie
- ◊ Maîtriser l'expression orale et écrite